



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUIJOLS SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 19 MARS 2015

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Geneviève DEJEAN, Thierry DELTHEIL, Claude MERLI, Flavie TALOU-JAFFRENNOU, Jean OLLER, Anne-Sophie GABET, Michèle BERGOUGNOUX, Yasmina LOISEAU, Pierre BORJON

Absents excusés : Thierry POUZERGUES, Jean Louis SATTLER

Secrétaire de séance : Michèle BERGOUGNOUX

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 Février 2015

Après lecture, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 24 Février 2015 est approuvé par l'ensemble des conseillers présents, sans observation.

FINANCES : Délibération sur le Compte de Gestion 2014 – Budget C.C.A.S

Le Compte de Gestion, dressé par Madame le Receveur Municipal, fait apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2014 :

- report excédentaire 2013	1.357,05 €	}	Soit un résultat de clôture de 1485.05 € qui sera repris au compte 002 du budget 2015
- dépenses de fonctionnement	72,00 €		
- recettes de fonctionnement	200.00 €		

DELIBERATION : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion 2014 du CCAS

FINANCES : Délibération sur le Compte de Gestion 2014 – Budget principal

Le Compte de Gestion, dressé par Madame le Receveur Municipal, fait apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2014 :

Section d'investissement :

Report déficitaire N – 1	- 28 598.26 €
Résultat excédentaire 2014	14 096.94 €
Déficit de clôture	- 14 501.32 €

Section de fonctionnement :

Report excédentaire N – 1	16 435.65 €
Résultat excédentaire 2014	26 631.12 €
Excédent de clôture	43 066.77 €

Soit un résultat global de clôture de 43 066.77 € - 14 501.32 € = 28 565.45 €

L'excédent de clôture de 28 565.45 € sera repris au compte 002 du budget primitif de 2015.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le compte de gestion 2014.

FINANCES : Vote du compte administratif 2014 - CCAS

Monsieur Thierry DELTHEIL, adjoint, donne lecture du compte administratif 2014. Les résultats, identiques à ceux du compte de gestion du percepteur, sont les suivants :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0	0		1 357,05		1 357,05
Opérations de l'exercice	0	0	72,00	200,00	72,00	200,00
TOTAL	0	0	72,00	1 557,05	72,00	1 557,05
Résultat de clôture	0	0	72,00	1 557,05		1 485,05

DELIBERATION : Le Conseil Municipal donne quitus à Madame le Maire pour sa gestion de l'année 2014 et approuve, à l'unanimité des membres présents, le compte administratif 2014 du CCAS.

FINANCES : Vote du compte administratif 2014 - Commune

Monsieur Thierry DELTHEIL, adjoint, donne lecture du compte administratif 2014. Les résultats, identiques à ceux du compte de gestion du percepteur, sont les suivants :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		16 435,65	28 598,26		28 598,26	16 435,65
Opérations de l'exercice	142 216,55	168 847,67	55 395,14	69 492,08	197 611,69	238 339,75
TOTAUX	142 216,55	185 283 321	83 993,40	69 492,08	226 209,95	254 775,40
Résultat de clôture		43 066,7781	14 501,32			28 565,45
			<i>Restes à réaliser</i>		18 373,44	
			Besoin/excédent de financement total			10 192,01

Détail des restes à réaliser :

- Op. 128 - Aménagements des espaces publics autour de la mairie: 3 000.00 € en dépenses
- Op. 133 - Signalétique : 1 157,80 € en dépenses.
- Op. 134 – Voirie communale : 5,91 € en dépenses.
- Op. 135 – Transformation ZPPAUP en AVAP : 6 000,00 € en dépenses et 3 000,00 € en recettes.
- Op. 136 – Dissimulation réseaux aériens : 5 625,00 € en dépenses
- Op. 137 – Acquisition matériels & équipements : 3 484,73 € en dépenses
- Op. 136 – Eclairage public : 2 100,00 € en dépenses

Le résultat global fait apparaître un résultat excédentaire de 10 192,01 € dont on pourra disposer pour le budget de 2015.

DELIBERATION : Le Conseil Municipal donne quitus à Madame le Maire pour sa gestion de l'année 2014 et approuve, à l'unanimité des membres présents, le compte administratif 2014 du budget principal.

Délibération pour l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014 CCAS

Madame le Maire propose d'affecter le **résultat d'exploitation 2014 de 1 357.05 €** comme suit :

- affectation à l'excédent reporté du budget 2014 (ligne 002 report à nouveau créditeur)1 357.05 €

DELIBERATION : L'affectation du résultat telle que proposée ci-dessus est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Délibération pour l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014 – budget principal

Madame le Maire propose d'affecter le **résultat d'exploitation 2014 de 43 066.77 €** comme suit :

- affectation à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (cpte 1068)32 874.76 €
- affectation à l'excédent reporté du budget 2015 (ligne 002 report à nouveau créditeur) 10 192.01 €

DELIBERATION : L'affectation du résultat telle que proposée ci-dessus est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Transfert de propriété de terrains appartenant à l'Etat

Pour la réalisation de l'autoroute, l'Etat a acheté des terrains en 1997. Certaines portions de ces terrains qui n'ont pas été utilisées pour les besoins de l'autoroute sont restituées par l'Etat aux communes. Ainsi pour Aujols, 35 ares reviendront à la commune d'Aujols. Il est demandé une délibération du Conseil municipal pour donner l'autorisation à Madame le Maire de signer l'acte de transfert de propriété.

Le Conseil municipal délibère et autorise Madame le Maire à signer l'acte de transfert de propriété.

Questions diverses

- Les découvertes gourmandes : participation de la commune demandée par l'Office de Tourisme de Lalbenque-Limogne un jeudi soir sur les mois de Juillet et Août. Moyennant un coût à la charge de la commune de 300 euros et mise à disposition de tables pour 500 personnes environ.

Le conseil municipal refuse l'organisation de cette soirée cette année pour raison budgétaire et contraintes techniques.

- Rappel du Comité de Pilotage relatif au PEDT le Mardi 24 Mars à 18H30 auprès des membres de la Commission Scolaire.
- Rendez-vous avec CAUE le lundi 23 Mars à 9H30 dans le cadre de l'agrandissement du cimetière d'Aujols.
- Le logement de l'école sera disponible à compter de fin Mai 2015.
- Concours village fleuri : les conseils demandés n'engagent pas la candidature de la commune dans le concours. Le dossier doit être constitué avant le 31 Mars 2015.
- Errance des chevaux dans le village : la gendarmerie est intervenue. Une enquête peut être ouverte mais aucune plainte n'est déposée.